



COMITÉ TRIPARTITE

Apprendre et vivre
en français,
c'est voir loin!



LE COMITÉ TRIPARTITE

Le Comité tripartite est composé de 27 membres représentant le gouvernement fédéral, les ministères de l'Éducation des provinces et territoires, le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et des organismes nationaux francophones des milieux scolaire et communautaire.

Le Comité tripartite est un forum de concertation nationale sur des enjeux clés en éducation en français, langue première, en contexte minoritaire. Il fut créé en 2006, suite à un premier Sommet sur l'éducation. Le Comité tripartite est notamment responsable de guider la mise en œuvre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française.

« Ayant longtemps travaillé dans le domaine des relations intergouvernementales canadiennes, j'ai souvent rêvé d'inventer un processus qui mettrait de côté les querelles partisans et les jalousies constitutionnelles pour se concentrer sur la substance des enjeux et la meilleure façon d'en assurer le succès. Ce rêve, c'est vous qui l'avez réalisé de façon éclatante par votre performance au sein du Comité tripartite et de ses groupes de travail. Le bilan de vos réalisations est des plus prometteurs pour l'avenir des communautés francophones et acadiennes, et donc pour la dualité linguistique pancanadienne. En même temps, ce bilan trace les jalons d'une approche promettant d'assurer une collaboration positive tant désirée et si nécessaire entre diverses autorités publiques. »

Edgar Gallant

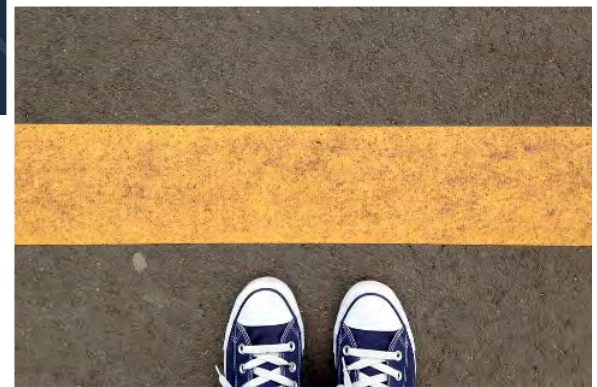
L'Acadien Edgar Gallant, fonctionnaire respecté, administrateur chevronné et francophone engagé, a joué un rôle de premier plan dans l'établissement des droits de gestion scolaire des francophones en contexte minoritaire au Canada. Il fut le premier président du Comité tripartite.

FONCTIONNEMENT

Le Comité tripartite fonctionne sur un mode consensuel.



Le **RESPECT** des rôles et domaines de compétence de chacun des membres.



Le **RESPECT** des limites et des contraintes de chacun.



Le **CLIMAT DE CONFIANCE**, de collaboration et de respect au sein du comité.

RESPONSABILITÉS

Responsabilités des membres du Comité tripartite



TRANSMETTRE l'information auprès de leur organisme et du Comité tripartite.



ENCOURAGER et **FACILITER** les partenariats pour assurer le succès du PSELF.



ASSURER les suivis appropriés.

MANDAT :

Qu'est-ce que le mandat et le rôle du Comité tripartite ?

1



DÉVELOPPER une vision globale des dossiers sur lesquels porte le PSELF

3



IDENTIFIER des priorités communes selon les initiatives/orientations du Comité tripartite

5



FACILITER le partage de l'information entre les différentes parties présentes au Comité tripartite

2



TRAVAILLER à l'avancement de l'ELF et en **FACILITER** un plus grand accès pour assurer la vitalité des communautés francophones

4



CONTRIBUER à la mise en oeuvre du PSELF et **INFLUENCER** les partenaires pour en atteindre les objectifs

6



PARTAGER des expertises et **ÉLABORER** des stratégies pour appuyer la mise en oeuvre du PSELF

7



RENFORCER la concertation entre les parties communautaires autour des enjeux liés à l'ELF

8



ENCOURAGER et **FACILITER** les partenariats pour assurer le succès du PSELF

9



METTRE sur pied une structure de collaboration pour la mise en œuvre du PSELF

10



SUIVRE l'évolution des dossiers des comités de travail et des processus d'évaluation en place

11



RATIFIER le PSELF actualisé préparé par le comité de coordination

PLAN STRATÉGIQUE

sur l'éducation en langue française (PSELF)

psélf.ca

2023-2028



Feuille de route du monde de l'éducation en langue française pour parachever le continuum pancanadien en éducation, de la naissance et tout au long de la vie.

Mobiliser les partenaires clés de l'éducation en français, langue première, au Canada.



ENGAGEMENT

On traduit sa volonté d'agir dans un but commun par une implication soutenue, le partage d'idées et de pratiques exemplaires et la synergie d'action.



COLLABORATION

On travaille ensemble à mettre en œuvre le PSELF dans un climat favorisant l'expression libre des opinions et le respect mutuel.



INNOVATION

On ose repenser, agir et changer en faisant appel à l'ingéniosité et à la débrouillardise ainsi qu'aux apprentissages tirés de leçons apprises et de pratiques prometteuses et exemplaires.



APPARTENANCE

On développe un sens d'appartenance permettant de s'identifier, de s'exprimer et d'exercer son influence au sein d'un collectif où règnent écoute et respect.

Partout au Canada, on peut et on veut apprendre en français à tout âge.

LES CHANTIERS



Pédagogie et apprentissages

Dans un milieu inclusif, favoriser la pleine appropriation linguistique et culturelle par l'enrichissement de la pédagogie et des apprentissages tant formels, non-formels qu'informels.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Faire de chaque établissement éducatif le point d'ancrage en matière de sécurité linguistique.

Actualiser la construction identitaire, du concept jusqu'à sa prestation.

Cultiver une francophonie plurielle inclusive.

Augmenter et diversifier l'offre de programmes et de services.



Attraction et fidélisation

Privilégier les stratégies d'attraction et de fidélisation visant à augmenter et retenir la clientèle apprenante au sein des établissements de langue française.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Persuader les apprenants et apprenantes de tout âge à privilégier l'éducation en langue française.

Inciter les apprenants et apprenantes à poursuivre leur éducation en langue française la vie durant.



Capacités éducatives

Accroître les ressources humaines et matérielles pour offrir une éducation en langue française de qualité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Recruter et maintenir en poste du personnel qualifié.

Développer et renforcer les infrastructures.



psélf **PLAN STRATÉGIQUE SUR
L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE**



www.pself.ca